



**HAL**  
open science

# Patrimoine forestier et stratégie de développement territorial. Cas du groupement féminin de développement agricole GFDA Elbaraka dans le Nord-ouest de la Tunisie

Ines Labiadh

## ► To cite this version:

Ines Labiadh. Patrimoine forestier et stratégie de développement territorial. Cas du groupement féminin de développement agricole GFDA Elbaraka dans le Nord-ouest de la Tunisie. valorisation des savoir-faire productifs et stratégies de développement territorial: patrimoine, mise en tourisme et innovations sociales, CERAMAC, université Blaise-Pascal, Région Auvergne, Pôle Laine, Sep 2014, Saugues, France. halshs-01216828

**HAL Id: halshs-01216828**

**<https://shs.hal.science/halshs-01216828>**

Submitted on 17 Oct 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# **Patrimoine forestier et stratégie de développement territorial. Cas du groupement féminin de développement agricole GFDA Elbaraka dans le Nord-ouest de la Tunisie**

LABIADH Ines  
Université Grenoble-Alpes  
UMR PACTE-Territoires  
labiodh\_ines@yahoo.fr

## **Introduction**

Cette communication s'inscrit dans la lignée des travaux développés depuis une vingtaine d'années sur le concept du développement territorial. Ce concept, dont l'utilité se fait approuvée à travers des expériences de terrain particulièrement localisées dans des territoires en difficultés, se veut porteur d'un regard différent et novateur sur la relation entre l'espace productif, ses ressources et les acteurs qui l'animent et le construisent.

Dans les lignes qui suivent, nous allons exposer une étude de cas qui se situe dans un territoire marginal du Nord-ouest de la Tunisie. Une dynamique particulièrement intéressante entre une ONG nationale et une forme de représentation de la population est entrain d'apporter un renouveau aux approches de développement en milieu rural. Cette expérience pourrait être le modèle à suivre pour sortir de l'exclusion les zones difficiles et offrir à leurs populations plus d'opportunités et de possibilités d'adaptation à l'environnement économique de plus en plus ouvert, complexe et concurrentiel.

## **1. Pourquoi un développement territorial pour les zones difficiles?**

Afin de situer cette communication dans son cadre d'analyse, il est indispensable de répondre à cette question pour justifier l'intérêt du modèle de développement territorial pour les zones difficiles. Mais d'abord, essayons d'apporter rapidement une définition à ce concept. Le mot difficile renvoie à *"tout ce qui donne de la peine, des efforts, ce qui cause des soucis, ce qui est exigeant et délicat, ce qui présente des obstacles et des empêchements"*<sup>1</sup>. L'attribut difficile fait référence aussi aux termes de pression, de contrainte, de fragilité et de faiblesse. Il confère à ces zones un caractère contraignant et défavorable qui les met en situation de "retard de développement" et les empêche de suivre le processus de développement des zones plus avantagées. Par ailleurs, tout en étant intégrées dans des systèmes d'interdépendance avec les

---

<sup>1</sup> Définition du dictionnaire Hachette Encyclopédie

zones développées, les zones difficiles subissent le plus souvent des formes de marginalité qui se manifestent à travers les statistiques liées au chômage, à l'analphabétisme ou encore à la pauvreté dont elles détiennent souvent le record (Elloumi, 1996 ; Sahli, 2000; Allal, 2011).

Dans la même lignée, les zones difficiles sont dépourvues en facteurs standards de production (foncier, ressources naturelles, etc.), ce qui les empêche de suivre la course économique entre territoires et les expose à l'obligation d'emprunter d'autres chemins susceptibles de leur garantir une continuité dans leurs activités et une satisfaction des besoins de leurs populations.

Toutefois, le fait qu'un territoire soit implanté dans un environnement naturel fragile (zones de relief, désert, forêt) ou sous des conditions climatiques difficiles (aridité, précipitations abondantes ou insuffisantes, froid ou chaleur extrêmes..) ne doit pas être pris comme une condamnation ou une malédiction. Au contraire, la vulnérabilité des zones difficiles doit être un marchepied vers l'invention de nouvelles normes et règles de gestion de l'espace dans la mesure où les acquis en matière de développement ne sont pas adaptés à ces zones. L'innovation devient une alternative sinon une obligation pour ne pas tomber dans la marginalité et assurer la sécurité face à des territoires favorisés, compétitifs et mieux armés.

Certains auteurs poussent plus loin cette réflexion et avancent que les zones difficiles *"sont même mieux placées que les zones "favorables" pour inventer et mobiliser"* (Campagne et Pecqueur, 2009). La vulnérabilité de leurs milieux *"peut être considérée comme une source possible d'innovation au sens où elle révèle une capacité relative des acteurs à anticiper les évolutions, à prendre en compte les incertitudes et à s'organiser"* (Peyrache-Gadeau, 2007).

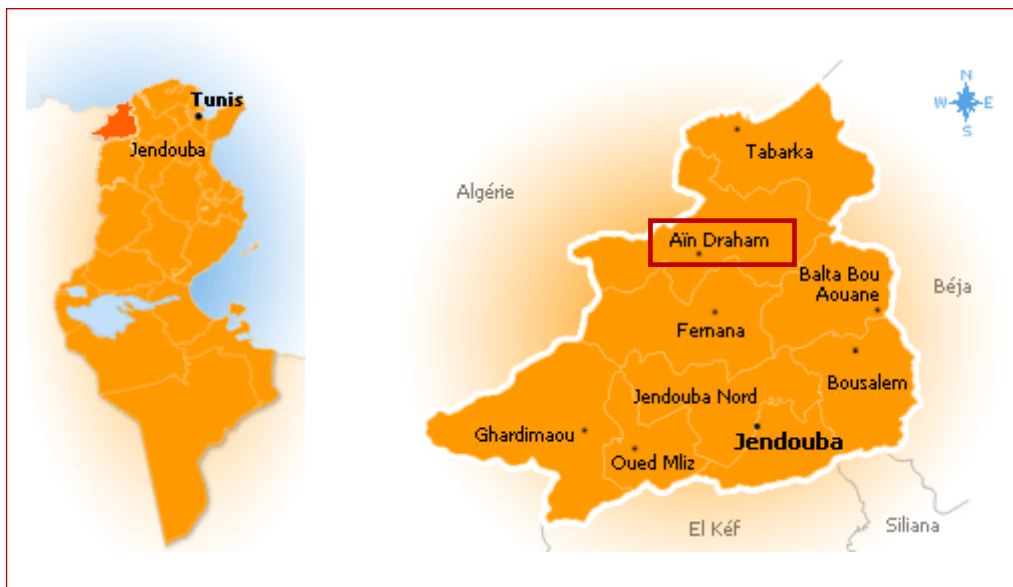
Dans cette foulée de réflexion sur le renforcement des zones difficiles, apparaît l'approche territoriale de développement (travaux de Aydalot, Crevoisier, Pecqueur, Camagni, Maillat, etc.) avancée pour sortir de l'impasse des territoires laissés-pour compte de l'économie mondiale et ce, à travers un regard différent sur leurs potentiels et la capacité de leurs acteurs à quitter les sentiers battus pour se consacrer à des activités qui leurs sont spécifiques et par la suite difficiles à reproduire ailleurs.

Défini par B. Pecqueur comme étant un processus de construction par les acteurs, la caractéristique de base du développement territorial demeure la mise en place dans l'histoire longue de processus de différenciation et de valorisation locale des ressources. Nous considérons, par la suite, le développement territorial comme une réponse émergente à la mondialisation et un moyen de faire vivre des territoires tout en se basant sur des acteurs et des ressources ancrés localement. Cette idée constitue le fil conducteur de notre communication qui enchaîne avec un deuxième point dédié à la présentation de notre zone d'étude dans laquelle se situe l'expérience de développement territorial que nous allons analyser.

## 2. T'bainia<sup>2</sup> dans la ville de Ain Draham

En Tunisie, les niveaux de développement socio-économique diffèrent entre les zones du littoral et l'ouest du pays mais aussi entre les zones de plaine riches et les zones montagneuses défavorisées dans le Nord. Les problématiques de développement sont particulièrement aiguës dans la région Nord-ouest du pays. Cette dernière, composée de quatre gouvernorats (Jendouba, Beja, Siliana et Kef), est caractérisée par les indicateurs de développement les moins rassurants à l'échelle nationale notamment en termes de chômage et de taux de pauvreté. La délégation de Ain Draham appartenant au gouvernorat de Jendouba fait partie de cette région et est considérée par nombreuses études comme étant une zone difficile. Les dernières statistiques le prouvent; Ain Draham est classée 258 sur un total de 264 délégations en Tunisie, selon l'indicateur de développement régional calculé en 2012 par le ministère de développement régional et de la planification.

**Figure 1. localisation de Ain Draham dans le gouvernorat de Jendouba**



Principalement rurale comme la plupart des régions méditerranéennes en retard de développement (Chassany, 1994 ; Elloumi, 1996 ; Roux et Guerraoui, 1997), Ain Draham est caractérisée par un écosystème forestier caractérisé par des discontinuités géographiques avec la présence des chaînes de Mogod et de la Kroumirie. Ville d'origine coloniale, elle a été créée en 1882 à partir d'un ancien camp militaire. Autrefois centre d'estivage et de souk, son nom

---

<sup>2</sup> T'bainia est un secteur de la délégation de Ain Draham, l'une des 264 délégations de la Tunisie. Administrativement, le pays est subdivisé en gouvernorats constitués de délégations elles-mêmes composées de secteurs appelés localement *Imadats*. Le secteur est la plus petite unité administrative en Tunisie. Nous n'avons pas pu accéder à suffisamment de données sur le territoire de T'bainia, nous allons donc nous contenter de présenter la délégation dans laquelle il se situe, sachant qu'une grande homogénéité géographique et socio-économique caractérise cette région.

signifie en arabe "source d'argent" et ce, en référence aux sources thermales exploitées pendant l'époque romaine. 75% de la superficie totale de Ain Draham est occupée par une dense forêt de chêne liège.

T'bainia, notre zone d'étude, est un secteur appartenant à cette délégation. Elle se caractérise par un retard de développement conséquent puisqu'elle a servi, comme le reste de la délégation, de zone refuge pendant longtemps pour des populations rurales qui se sont marginalisées par rapport au pouvoir central et au reste du pays. Sa population tire son existence d'une agriculture familiale faiblement intensifiée pratiquée dans des conditions édapho-climatiques rudes (fortes pentes, glissements de terrains, chute de neige) et de revenus extra-agricoles provenant essentiellement des travaux dans les chantiers de conservation de la forêt et des ressources naturelles ou dans le bâtiment. L'économie est diversifiée mais les activités restent peu développées (Elloumi, 2006). Que ce soit avec l'activité agricole pratiquée sur des sols menacés en permanence par l'érosion ou le travail saisonnier dans les chantiers, les revenus générés demeurent insatisfaisants, ce qui amène les jeunes à migrer à la recherche d'emplois le plus souvent vers la capitale Tunis ou le Sahel en tant qu'ouvriers dans les chantiers de construction pour les hommes et aides ménagères pour les femmes. Outre la migration, les activités extra-agricoles occupent elles aussi une place importante dans le quotidien de la population forestière de Ain Draham. Ainsi, distillation et extraction des essences des Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM), récolte de pignons et de champignons, artisanat du liège et du bois constituent tant d'activités non agricoles concentrées toutes sur la valorisation des ressources de la forêt.

Dans cet article, nous allons mettre la lumière sur la valorisation des PAM. Cette activité dégage aujourd'hui une source de revenu stable pour plusieurs familles du douar T'bainia et notamment pour la gente féminine qui se voit cheminer vers une amélioration du niveau de vie et progressivement vers une autonomie financière. Dans ce contexte, il nous a semblé intéressant d'analyser l'expérience d'un Groupement de Développement Agricole Féminin (GFDA) nouvellement créé sur ce territoire et de tirer les enseignements que pourrait nous apporter cette expérience en matière d'entrepreneuriat féminin, de coopération et d'actions communes ainsi que des stratégies de différenciation et de promotion des produits locaux.

### **3. Le GFDA T'bainia: Une crise...une création**

Le milieu rural de Ain Draham est caractérisé par la présence de nombreuses institutions publiques dont essentiellement l'Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest (ODESYPARNO), qui est l'organisme public le plus impliqué dans les actions et les plans de développement des zones montagneuses de la région. Créé en 1981 et placé sous la tutelle du ministère de l'agriculture, l'intervention de l'ODESYPARNO dans l'exécution des programmes de développement rural dans son périmètre d'action se faisait selon une approche descendante suivant les directives de l'administration centrale et ce à l'image de tous les établissements publics jusqu'aux années 1990. L'adoption en 1995 de l'approche participative et intégrée modifie le mode d'action de cette institution qui devient axé sur l'organisation de la population dans différentes formes de représentation, chargées par la suite de la réalisation des actions de

développement. Les groupements de développement agricole (GDA) constituent, avec d'autres organisations de base<sup>3</sup>, les plus importantes formes qui en ont résulté.

Créé par une loi de l'Etat de 1999<sup>4</sup> qui fixe les missions de cette institution et son cadre de fonctionnement, le groupement de développement agricole est une forme d'association rurale à but non lucratif, dotée de la personnalité civile et dont les principales activités tournent autour de la promotion de l'activité agricole en milieu rural (fourniture d'équipement agricole, travaux de CES<sup>5</sup>, formation du capital humain, etc.). Dans la région Nord-ouest de la Tunisie, le fonctionnement des GDA se base sur un contrat programme réalisé par l'ODESYANO après concertation avec la population lors de campagnes d'animation et de sensibilisation. La signature du contrat programme donne le coup d'envoi de la réalisation d'un Plan de Développement Communautaire (PDC) qui englobe des actions à entreprendre correspondant à un diagnostic participatif réalisé avec les animateurs et conseillers de l'ODESYANO. C'est dans ce contexte que fut créé en 2000 le groupement de développement agricole T'bainia qui devait jouer le rôle de vis-à-vis avec l'administration et d'interlocuteur de la population en vue de mieux négocier ses projets de développement.

Au bout de 10 ans de fonctionnement, le GDA T'bainia connut une crise interne suite à des problèmes de détournement de fonds, de monopolisation de la décision par certains membres et de non respect du règlement intérieur. *Mabrouka*, membre du conseil d'administration du GDA et fondatrice du GFDA plus tard nous explique comment la situation a dégénéré au sein du groupement : "*A partir de 2010, un manque de transparence commença à s'installer. Tout le monde n'était pas au courant des actions menées et de la circulation des fonds à l'intérieur du GDA. Des binômes se sont formés et certains commencent à travailler leur propres intérêts et ceux de leurs proches au détriment de la communauté. Cela créa beaucoup d'accrochage et de tension entre les membres; l'ambiance est devenue défavorable au travail collectif et l'irrégularité dans la tenue de l'assemblée générale ne faisait qu'aggraver la situation*"<sup>6</sup>.

A l'issue de cette crise, *Mabrouka* et deux autres femmes quittèrent le GDA T'bainia et se furent résolues à créer leur propre GDA féminin. Cette décision était à la fois le résultat de la crise à l'intérieur du GDA, qui plus tard aboutira à sa dissolution<sup>7</sup>, mais aussi de la volonté de ces femmes de prendre les choses en main et d'avoir enfin leur propre cadre de travail dans lequel elle pourront s'exprimer, gérer et prendre des décisions librement. La monopolisation de la décision et la tendance à sa personnalisation, couplées à une mise à l'écart et non-consultation des femmes, accentuent chez ces dernières le sentiment de discrimination et renforcent leur volonté de changer la donne. Aussi, la création de leur propre GDA était un

---

<sup>3</sup> Sociétés Mutuelles de Services Agricoles(SMSA), sociétés de mise en valeur et de développement agricole (SMVDA), etc.

<sup>4</sup> Loi n° 99-43 du 10 mai 1999, publiée dans le journal officiel de la république tunisienne.

<sup>5</sup> CES: Conservation des Eaux et des Sols.

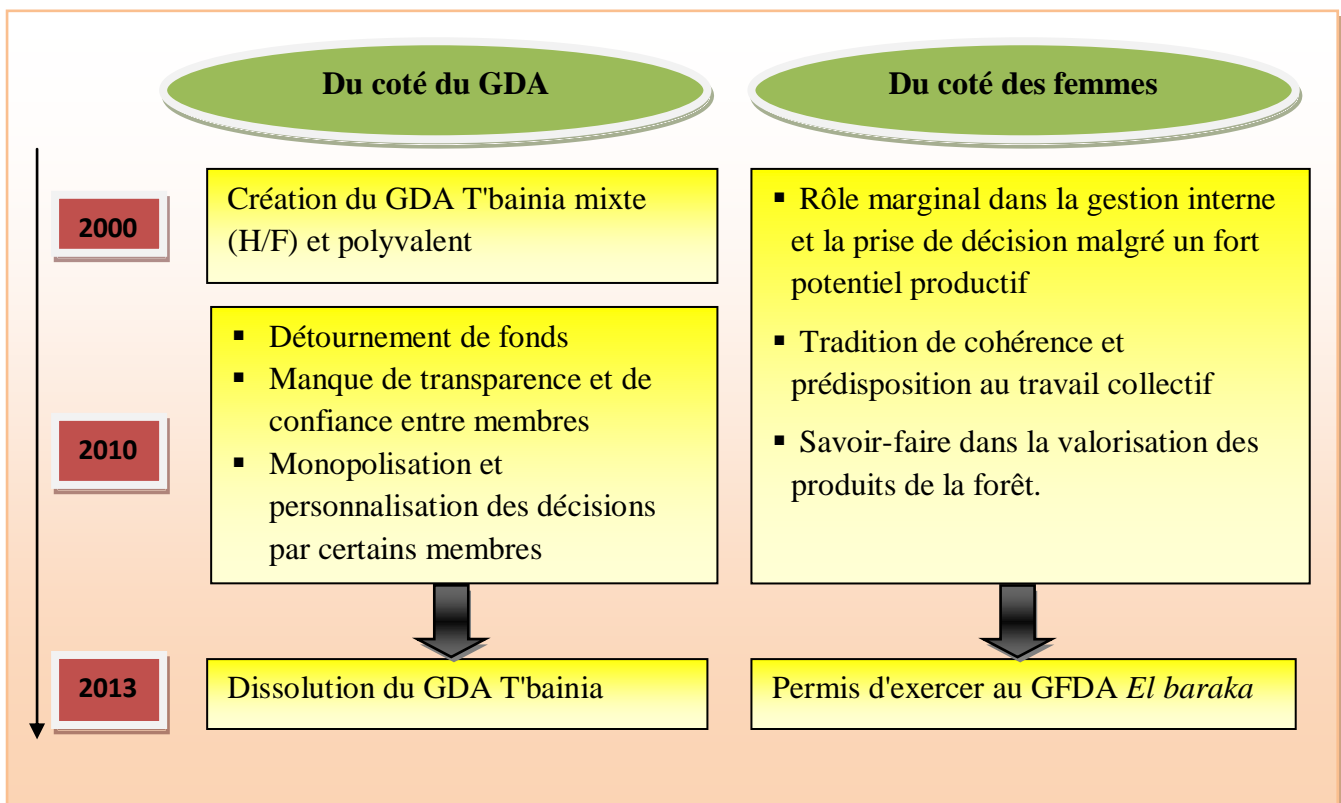
<sup>6</sup> Propos recueillis en 2013 dans le cadre d'un travail de terrain de thèse sur les stratégies locales de développement territorial dans les territoires marginaux.

<sup>7</sup> Facilitée par le déclenchement fin 2010 de la révolution tunisienne contre le régime en place, qui était à l'origine de plusieurs remaniements et changements de responsables à la tête de différentes institutions tunisiennes.

moyen pour mettre en œuvre leur prédisposition au travail collectif et leur savoir-faire dans la valorisation des produits de la forêt.

Les femmes de T'bainia choisiront *El baraka*<sup>8</sup> comme nom pour leur GFDA qui obtiendra, en 2013, le permis d'exercer. La figure ci-après résume le cheminement vers la création de cet organisme en mettant en exergue les motifs liés au fonctionnement interne du GDA T'bainia et ceux en relation avec la condition des femmes.

**Figure 2. Historique de la création du GFDA *El baraka***



La création de ce GDA féminin vient donc suite à une crise à laquelle les femmes du territoire T'bainia ont décidé de faire face. Cette mobilisation se place aujourd'hui au cœur d'une dynamique de développement qui répond aux besoins des femmes de surmonter un problème collectif qui est celui de la crise inhérente au GDA et de satisfaire un besoin commun de prendre leur destin en main par la conception d'un cadre de travail qui leur soit propre. Cette démarche s'inscrit dans la lignée de développement territorial défini d'ailleurs comme étant une dynamique continue d'adaptation aux contraintes et un moyen de sortie de la

<sup>8</sup> En arabe le terme *El baraka* signifie la chance donnée à l'Homme par une faveur divine. En choisissant ce nom à leur groupement, les femmes partent confiantes et croient en la réussite de leurs activités.

marginalisation et de l'exclusion. Cela implique d'emprunter de nouvelles voies tout en innovant dans les approches et les stratégies. En conséquence, "*les territoires ne sont plus les cadres où des choses se passent, mais où les choses s'inventent*" (Guigou, 2000) et le conflit apparaît, en ce sens, comme un facteur d'adaptation et d'innovation territoriales.

Les femmes laissées-pour-compte d'un environnement de travail exclusivement masculin, qui en plus connaît des problèmes internes pour assurer la cohésion de ses membres et la réalisation par conséquent de ses objectifs de départ, décident d'adopter une logique différente et de faire de l'exclusion un marche-pied vers l'invention d'un nouveau cadre d'action. De plus, leur intention de valoriser leur savoir-faire dans la distillation des PAM a trouvé l'appui nécessaire chez une ONG nationale qui est la fondation ATLAS<sup>9</sup> parraine de ces femmes depuis 1990. Nous allons procéder dans le paragraphe suivant à l'analyse de cette coopération, certes, indispensable dans la création du GFDA *Elbaraka* mais aussi dans le développement de ses activités par la suite.

#### **4. Coopération ATLAS-GFDA *El baraka*: mise en commun d'idées et apprentissage mutuel**

La création du GFDA *El baraka* n'aurait pas été possible sans l'appui infaillible de la fondation ATLAS qui apporte aide et appui aux femmes de T'bainia depuis sa création dans les années 1990.

Cette ONG a été créée par des anciens responsables de l'administration dans le but de diffuser la culture de solidarité et de réaliser des projets de développement durable en faisant participer les bénéficiaires à la conception et à la réalisation des projets. Elle draine des moyens considérables et intervient localement dans le territoire de Ain Draham au niveau des secteurs. Ses interventions se font selon une approche participative caractérisée par sa grande proximité avec les communautés bénéficiaires. A T'bainia, l'appui d'ATLAS aux femmes rurales a débuté avec l'accompagnement de leurs activités quotidiennes et la mise en place de microprojets pour améliorer leurs sources de revenus et les aider à développer une culture entrepreneuriale (élevage ovin, poulaillers, fours à pain traditionnel, distillateurs, etc.).

En 2012, l'identification par ATLAS des intentions d'investissement par les femmes dans le segment de la distillation était à l'origine de l'appui apporté à ces dernières afin qu'elles puissent monter leur propre GDA spécialisé dans la distillation des plantes aromatiques et médicinales, et assurer le bon déroulement de ses actions. Cet appui était apporté en deux phases. La première concernait l'acquisition du visa de lancement pour le GFDA et les négociations qu'il fallait mener avec les autorités locales et régionales pour obtenir l'autorisation; la deuxième a lieu après l'obtention du permis et concernait l'émancipation de l'activité des femmes et l'amélioration des conditions de travail dans lesquelles elles exercent. Le GFDA *Elbaraka* s'est spécialisé dans la valorisation des PAM essentiellement le myrte, l'eucalyptus, la lavande et le cyprès à partir desquelles est fabriquée une multitude de produits naturels (eau florale, huiles essentielles, savon naturel et compost par le recyclage des déchets végétaux).

---

<sup>9</sup> ATLAS: Association Tunisienne du Leadership, de l'Auto-développement et de la Solidarité.



**Figure 3. Logos ATLAS (a) et GFDA *Elbaraka* porté par une femme adhérente (b)**



(a)



(b)

Le GFDA Elbaraka est à présent une unité de distillation à part entière d'une capacité de 500 litres, exploitée par les femmes de T'bainia qui récoltent elles-mêmes la matière première. Dans les points suivants nous allons apporter plus de détails sur certains aspects que cette gouvernance mixte ATLAS/GFDA permet de développer depuis plus d'un an.

#### **4.1 Renforcement de capacités**

La distillation des PAM par les femmes de T'bainia ne remonte pas à très longtemps. Il s'agit d'une activité à courte histoire sur le territoire et contrairement à d'autres savoir-faire objets de conservation et de transmission intergénérationnelle (poterie, élevage, tapisserie), la valorisation des PAM remonte à moins d'une vingtaine d'années, date de son introduction à T'bainia par l'association ATLAS. Les responsables de cette fondation avaient constaté, au cours d'une visite en 1990, la richesse de ce territoire en flore forestière particulièrement les PAM et décidèrent d'initier les femmes à la valorisation de cette ressource. Le travail commença par des sessions de formation sur les vertus médicinales de ces plantes et la façon d'en extraire l'eau florale et les huiles essentielles. Plus tard en 2000, dans le cadre d'une convention signée avec une organisation italienne, ATLAS a pu fournir deux grands distillateurs pour les femmes désireuses de continuer dans cette ligne et qui jusque là œuvraient avec des petits distillateurs pour un marché à échelle géographique restreinte.

L'activité fut ensuite intégrée aux axes du GDA T'bainia et on donna à *Mabrouka* la mission de développer ce créneau en rassemblant les femmes autour. Toutefois, les restrictions exercées par les hommes et le cadre de travail du GDA peu favorable aux activités féminines a empêché, comme nous a expliqué *Mabrouka*, l'épanouissement de cette activité. Ce blocage amena les femmes à chercher appui auprès de leur association parraine qui les appuya alors dans la création de leur GFDA *Elbaraka* qui regroupe aujourd'hui 45 femmes. Ces dernières bénéficient d'ores et déjà d'ateliers de formation touchant différents domaines dans les techniques de distillation, de fabrication de savon, de compostage mais aussi dans la gestion financière, le marketing et la promotion.

Le renforcement des capacités des femmes dans le fonctionnement interne du GDA se manifeste aujourd'hui à travers de plus grandes aptitudes à la comptabilité et à la gestion de budget. " Avant c'était le client qui dictait le prix d'achat. Nous étions incapables de fixer un prix exact pour nos produits et il nous arrivait même de vendre à perte. Désormais, et suite aux formations que nous avons suivies en gestion financière, nous sommes capables de calculer toutes nos dépenses, la quantité de notre travail et de déterminer par la suite nos prix de vente à des valeurs rentables". Exprima ainsi, non sans fierté, *Bachra* adhérente au GFDA.

#### **4.2 Ouverture sur l'environnement extérieur: publicité et commercialisation**

L'appui apporté par ATLAS permet, non seulement une assise financière suffisante pour développer l'activité des femmes, mais aussi une meilleure visibilité de leur savoir-faire à travers la participation à des manifestations susceptibles de faire connaître le groupement et de garantir ainsi un meilleur écoulement de ses produits. En effet, ATLAS privilégie l'ouverture sur l'environnement économique qui commence par la publicité dans les foires et salons pendant lesquels les femmes mettent en scène leur savoir-faire et vendent des quantités importantes de leur production.

A travers ces rencontres, l'image véhiculée du GFDA est celle d'un groupe de femmes battantes et courageuses. Elles n'hésitent pas à raconter l'histoire de leur succès et apporter des réponses aux questions des visiteurs que ce soit sur la technique de distillation des PAM ou sur leurs vertus pour différentes maladies. Par ailleurs, de telles manifestations, le plus souvent organisées à la capitale Tunis, font émerger ce produit comme spécifique du territoire T'bainia et ce, contrairement à d'autres produits (notamment le tapis) qui manquent de promotion et voient par conséquent leurs périmètres de valorisation se confiner dans des cercles de plus en plus petits.

Autre sa coopération avec ATLAS, Le GFDA *Elbaraka* entretient des échanges avec d'autres GDA qui permettent, comme nous l'a expliqué un membre d'ATLAS, de collaborer dans la fabrication de certaines huiles essentielles dont la production nécessite des quantités importantes de matière première (cas du myrte). Le partenariat inter-GDA est une idée de *Mabrouka* à laquelle ATLAS avait répondu favorablement. La mise en commun de production entre GDA permet de faire face aux frais élevés de production (transport de la matière première, eau, gaz pour les alambics) et de cibler une plus large clientèle. Aussi, la sortie des circuits courts<sup>10</sup> (villages et douars alentours) et l'exploration de marchés plus éloignés assurent une meilleure rémunération puisque permettant le détournement de la concurrence des productions des zones voisines qui sont le plus souvent identiques et vendues à des prix dérisoires.

#### **4.3 Valorisation du savoir-faire productif: Différenciation et labellisation**

Dans un objectif de protéger l'origine des produits et de garantir leur qualité pour une clientèle de plus en plus soucieuse du lieu de provenance de ce qu'elle consomme et des processus de fabrication, ATLAS a mis en place une marque collective pour limiter la zone de production

---

<sup>10</sup> Privilégiés dans les zones difficiles faute de moyens propres pour assurer le transport.

et certifier la spécificité et l'originalité des produits fabriqués par les femmes du GFDA. Dans la logique territoriale de développement, le processus de spécification des ressources (Colletis et Pecqueur, 1993) est indispensable dans l'ancrage territorial des activités et des produits. Il protège de la concurrence et permet aux acteurs de jouer la carte de la qualité des produits relative à la matière première, aux caractéristiques intrinsèques mais surtout au savoir-faire associé. Ce processus est particulièrement intéressant pour les zones difficiles longtemps jugées comme peu rentables économiquement et exposées jour après jour au risque de marginalisation et d'exclusion des grands jeux de l'économie marchande. En effet, la prise en compte des facteurs locaux dans les dynamiques économiques permet à des territoires comme T'baïnia un meilleur positionnement sur le marché en misant sur la différenciation des produits. Ce processus remplace le manque de productivité et crée avec le temps une rente territoriale "à rechercher à la fois du côté de l'offre (*exploitation d'un facteur rare, spécifique, non reproductible comme la fertilité, une ressource naturelle ou un savoir-faire*) et du côté de la demande avec l'existence d'une demande rigide pour un bien particulier" (Hirczak *et al.*, 2004). Le cas contraire, dans une économie concurrentielle de masse, la production standardisée implique systématiquement une baisse de prix et donc une disparition des rentes (*ibid.*).

Aujourd'hui les bouteilles d'eau florale, d'huile essentielle ainsi que le savon et les sachets de plantes vendues sans transformation portent tous la marque Khroumirie qui fait référence à la fois à la région du Nord-ouest tunisien et aux descendants des tribus Kroumirs habitant ses montagnes. Cette marque renforce l'identité et le sentiment d'appartenance chez les habitants et traduit au même temps l'ancrage territorial fort du produit.

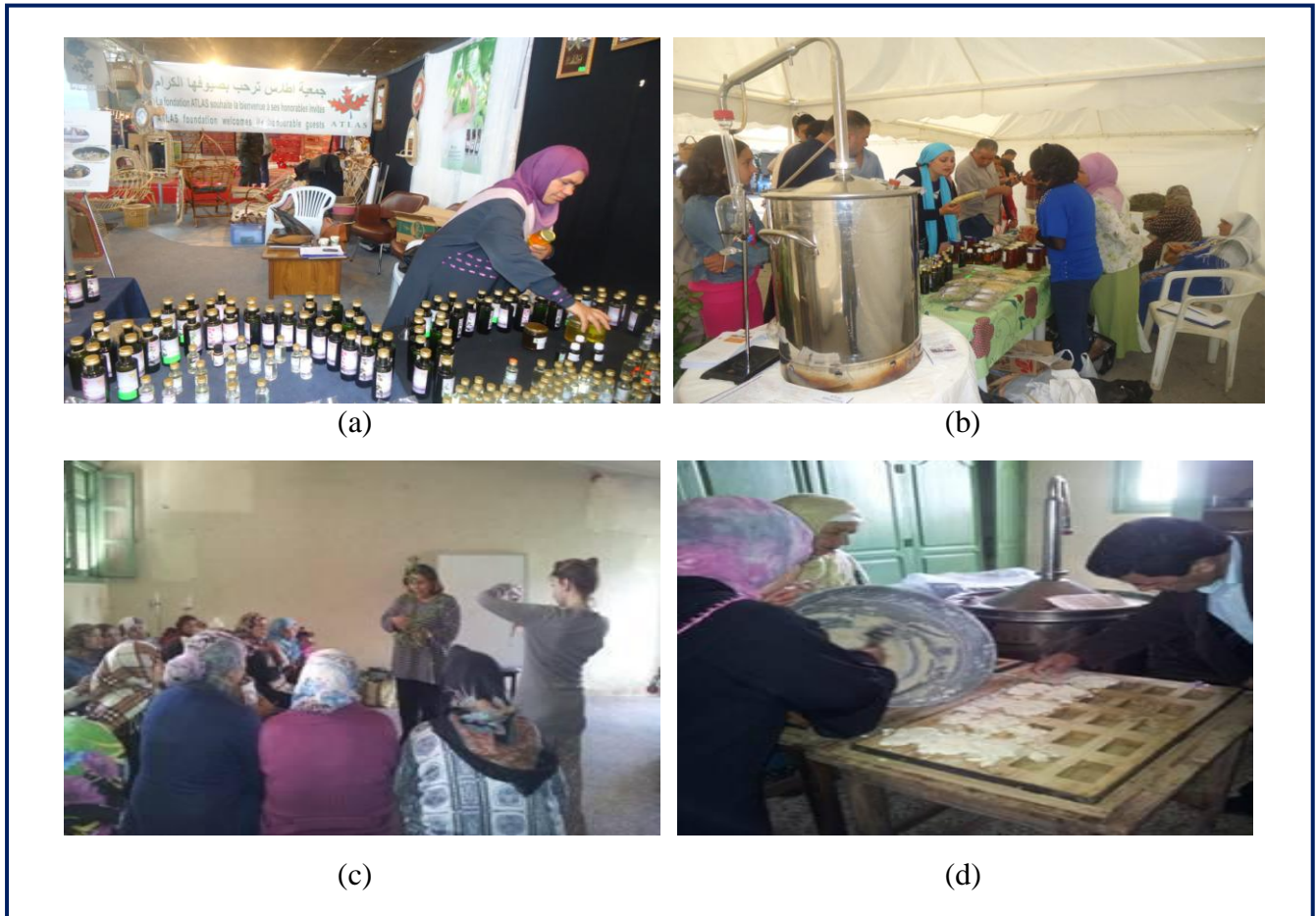
**Figure 4. Savon de plantes de la marque Khroumirie**



Le GFDA *Elbaraka* est spécialisé dans la distillation de 12 plantes de la forêt. Il se distingue dans ce contexte des autres GDA spécialisé uniquement dans la distillation d'une ou deux

plantes. Par ailleurs, il est le seul à l'échelle nationale à valoriser le myrte, plante qui donne son nom au festival national de myrte à Ain Draham ayant fêté en 2014 son 25<sup>ème</sup> anniversaire.

**Figure 5. Quelques activités dans le cadre de la coopération ATLAS/GFDA *Elbaraka***



\* (a): Participation à la foire nationale de l'artisanat; (b): Atelier distillation lors du festival de la forêt; (c): Formation en comptabilité et gestion du budget; (d): Formation en saponification

### **Conclusion: Institutionnalisation d'une démarche collective, mobilisation et révision de l'action publique**

La création du GDA *Elbaraka* et le démarrage de ses activités ont exigé des négociations et des écrits aux délégué de Ain Draham et gouverneur de Jendouba pour les sensibiliser à la nécessité d'avoir une autorisation pour exercer. La gouvernance mixte formée par l'articulation entre une ONG nationale et une forme de représentation de la population a permis dans ce cadre d'apporter plus de légitimité au groupe et de faire, en quelque sorte,

pression sur les autorités locales et nationale par la suite pour qu'elles reconnaissent le droit des femmes de T'baïnia d'avoir un GDA exclusivement pour elles.

La proximité organisationnelle installée depuis les années 1990 entre ATLAS et les femmes de ce territoire a fini par avoir le GDA comme cadre d'action officiel permettant d'agir avec plus de marges de manœuvre et de prendre part dans les activités et les manifestations organisées par l'Etat ou initiées par la société civile (foires, festivals, journée d'études, formations..).

Par ailleurs, l'équipe ATLAS/GFDA mène des négociations continues avec les autorités publiques pour une amélioration des conditions de travail de ses adhérents et pour un meilleur cadre de vie pour l'ensemble de la communauté en harmonie avec son environnement naturel de proximité. Ces négociation portent essentiellement sur deux points:

➤ Réviser la loi interdisant les activités commerciales pour les GDA qui se trouvent aujourd'hui coincés par des textes qui limitent leur champs d'action et contrarient le bon déroulement de leurs activités. A titre d'exemple, la loi numéro 2004-24 du 15 Mars 2004, relative au fonctionnement des GDA, interdit à ces organisations d'exercer toute activité à caractère commercial et ce, contrairement aux Sociétés Mutuelles de Services Agricoles (SMSA). Ce règlement prive les GDA d'une importante marge d'autonomie financière qu'il auraient pu avoir s'ils étaient autorisés à effectuer des gains.

➤ Rendre moins rigide le code forestier actuellement appliqué et surveillé par la direction générale des forêts (DGF) afin de le rendre plus favorable à l'exploitation des PAM par la population locale et ce, en revoyant les modalités et les règles d'accès à la ressource. Une telle mesure permettrait de défendre les droits de la population locale face aux grands producteurs des PAM qui exploitent irrationnellement cette ressource et externalisent une grande partie de sa valeur ajoutée en la transformant et commercialisant en dehors du territoire. La proposition faite est celle d'attribuer 20% de la ressource forestière à la population locale qui tire son existence de cette unique ressource. Les procédures en vigueur d'octroi des permis d'exploitation des lots de la forêt se fait par adjudication aux enchères au niveau national, les grands investisseurs sont avantagés par rapport aux populations de AD. Il a été proposé alors d'accorder le marché de gré à gré en réservant 20% des lots aux populations locales.

Ces solutions devraient permettre aux familles forestières de pouvoir bénéficier en toute légalité des PAM tout en préservant l'équilibre de la forêt. Par ailleurs, compte tenu du stade très avancé des négociations, on peut dire sans aucun doute que les choses vont bon train favorisées surtout par la révision de la constitution et des lois suite au processus de transition démocratique en cours depuis 2011.

## Références bibliographiques

**Allal, A. 2011.** Révoltes des marges et des marginalisés en Tunisie. De 2008 à la fuite de Ben Ali. douzième rencontre des recherches méditerranéennes. Florence, 6-9 avril 2011

**Campagne, P., Pecqueur, B. 2009.** Zones difficiles, territoires de développement ? Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, «DELZOD » Médenine, IRA

**Chassany, J-P. 1994.** Emergence et adaptation de formes de développement local: analyse de quelques expériences observées en moyenne montagne. *Cahier Options méditerranéennes*, 1994, vol.3, pp. 87-95.

**Colletis, G., Pecqueur, B. 1993.** Intégration et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°3, pp.489-507.

**Eloumi, M. 1996.** *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en méditerranée occidentale*. Tunis : ALIF, IRMC (recherche sur le Maghreb contemporain). 519p.

**Eloumi, M. 2006.** Les politiques de développement rural en Tunisie : Acquis et perspectives. *Options Méditerranéennes*, séri A, n°71, 2006. pp 55-65.

**Guigou, J-L. 2000.** *Aménager la France de 2020. Mettre les territoires en mouvement*. Paris: La Documentation française. 88 p.

**Hirczak, M., Pecqueur, B., Mollard, A. 2004.** Le panier de biens et de services de qualité : vers un modèle de développement territorial durable. *Montagnes Méditerranéennes*, n°20, pp.35-41.

**Peyrache-Gadeau, V. 2007.** Modes de développement et vulnérabilités : quels enjeux pour l'économie territoriale ? In *Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaire*, XLIII<sup>e</sup> colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007.

**Roux, B., Guerraoui, D. 1997.** *Les zones défavorisées méditerranéennes*, Paris et Montréal, l'Harmattan (Coll. Histoire et perspectives méditerranéennes), Casablanca, Les Editions Toufkal. 362p.

**Sahli, Z. 2000.** Développement rural, développement durable et gestion locale des ressources et des activités, Cas des zones rurales défavorisées de Montagne en Algérie. In Réseau Agricultures Familiales Comparées RAFAC. *Milieu rural agriculture familiale : Itinéraires méditerranéens*. Montpellier : CIHEAM-IAMM. 137-171.